

ou là. " Les choses humaines, en effet, sont complexes, la loi souffre des exceptions, le mieux est quelquefois ennemi du bien, ce qui présente des inconvénients dans un pays où l'intolérance est à l'ordre du jour peut offrir des avantages dans les contrées où l'esprit de tolérance s'est développé. Les faits ne nous laissent pas toujours la liberté de faire ce que nous voudrions et le domaine du possible n'est pas aussi vaste que celui de l'idéal." Nous ne voulons donc ici rien préjuger pour tel ou tel cas. C'est à l'autorité qu'il convient de donner la direction voulue.

Mais pour la mieux comprendre, cette direction, quand elle nous est donnée, il est utile de se pénétrer à l'avance des enseignements généraux de la saine doctrine. Personne mieux que l'éloquent orateur de Notre-Dame ne saurait nous y aider.

Dans l'instruction à laquelle nous faisons allusion, et qu'il donnait le jeudi saint dernier, le Père Janvier se demandait deux choses. Quel caractère doit marquer les oeuvres du chrétien? Peut-il, en vue d'une action commune, s'associer à des non-croyants, en faisant abstraction des points qui le séparent d'eux ?

En principe, répond-il, nos oeuvres doivent porter le sceau de notre foi. Il y a tout à gagner à ce que nos institutions soient nettement confessionnelles, à ce que nous fassions nos oeuvres à part. Et l'orateur rappelle, sur ce sujet, l'enseignement des papes, de Léon XIII notamment et de Pie X. Puis, il expose ainsi la raison fondamentale de la doctrine catholique :

Les oeuvres nettement chrétiennes en soi seront toujours supérieures aux autres, en se déployant, même dans l'ordre des choses humaines. La vraie religion, en effet, restaure d'abord la nature, puis elle l'élève au-dessus d'elle-même en augmentant ses énergies. Par conséquent, l'homme qu'elle aura transfiguré sera d'abord plus intégralement homme que ses semblables, ses oeuvres se ressentiront nécessairement de cette excellence, et en s'unissant à ses frères, en agissant avec eux